DLP -4-4-63 204049

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs
N° 3I - Avril I963
I° supplément
(SAINT-MAMET)

HOPLOCAMPE DU POIRIER

La larve de l'Hoplocampe dévore fréquemment les jeunes poires et certains arboriculteurs la confondant avec le "ver des fruits". Il ne s'agit pourtant pas d'une chenille puisque l'Hoplocampe est une tenthrède (de la famille des hyménoptères). L'adulte peut être confondu avec une mouche, il dépose ses oeufs sur le bouton floral ; ces oeufs évoluent pendant la floraison, leur éclosion se situant vers le stade G (début de la chute des pétales) ; c'est pourquoi le traitement doit intervenir à ce moment. Utiliser selon les indications des fabricants :

- L'H.C.H.
- Le Lindane
- La Roténone
- Les Esters phosphoriques
- Les Oléoparathions
- Les Oléomalathions
- Le Toxaphène

Un nombre important de vergers des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et du Gard ont souffert des Hoplocampes en 1962.

PUCERONS et PSYLLES

Ces insectes piqueurs entrent en activité. Il convient de les rechercher minutieusement et dès l'observation des premiers individus on traitera avec l'un des produits indiqués dans notre édition spéciale. Les traitements mixtes (insecticides + fongicides) sont souvent possibles en observant strictement les prescriptions des fabricants.

ARAIGNEES ROUGES

Dans les vergers où des pontes sont observées, exécuter un traitement acaricide.

CLOQUE DU PECHER

I963-I0 Il est opportun de réaliser un nouveau traitement dès la fin de la floraison pour prévenir tout développement de la maladie sur les pêchers, en particulier dans le cas de cultures de fruits destinés à la conserverie.

MONILIA et OIDIUM DE L'ABRICOTIER

Un traitement contre ces deux maladies devra être réalisé. Le soufre micronisé permet de n'utiliser qu'un seul produit.

2 Avril I963

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLE

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON M. BEZUT

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P17